

divers mécanismes qui ont été mis en place, qu'il appartient de prendre les mesures qui s'imposent.

Dans l'intérêt des cultivateurs de l'Ouest, qui doivent être grandement inquiets en ce moment, dans l'intérêt de tous les cultivateurs du pays, dont la valeur de la production sera atteinte par les mesures prises à l'égard du blé, comme nous avons pu maintes fois le constater par le passé, dans l'intérêt des marchands détaillants établis dans les collectivités agricoles, dans l'intérêt des divers groupements qui sont au service de nos producteurs, le Gouvernement se doit de faire face au besoin le plus pressant de l'heure, celui d'un énoncé de politique net et limpide qui permette à nos cultivateurs et autres intéressés d'arrêter des programmes pour le reste de la présente année-récolte et, aussi, pour la nouvelle, qui commencera dans moins de deux mois.

Je voudrais qu'on ne voie pas ici une motion de défiance. Qu'il soit bien entendu que l'opposition préférerait que la question donne lieu à un vote librement exprimé, afin que les membres de la Chambre puissent indiquer au Gouvernement que le moment est venu d'énoncer une politique à cet égard. Je propose donc, appuyé par le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker):

Que tous les mots après "que", et jusqu'à la fin de la motion, soient supprimés et remplacés par les mots suivants:

"La Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé."

(La séance, suspendue à dix heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

**M. H. R. Argue (Assiniboïa):** On a annoncé hier, monsieur l'Orateur, que le prix du blé canadien allait être réduit de 10 $\frac{1}{2}$ c. par boisseau; cette décision porte un dur coup à l'économie de l'Ouest du Canada ainsi qu'à l'économie générale du pays. Le ministre de l'agriculture et du commerce de l'Australie M. John MacEwen, dans une déclaration publiée hier dans les journaux, a souligné la situation précaire qui existe actuellement à l'égard du blé. Il dit que les méthodes actuellement suivies pourraient conduire à une chute des prix du blé semblable à celle qui s'est produite dans les années 30.

Je lis dans un article de journal ce soir que les États-Unis offrent du blé de qualité inférieure à \$1.30 le boisseau, soit 24·5c. le boisseau de moins que le prix du blé de provende canadien.

**Le très hon. M. Howe:** C'est du blé en mauvais état.

**M. Argue:** Il n'est pas question dans l'article de blé en mauvais état, mais de blé plus léger que le poids normal.

**Le très hon. M. Howe:** C'est du blé en mauvais état.

**M. Argue:** Voilà une autre de ces observations optimistes qu'on formule de mois en mois et, chaque fois que le ministre fait une prédiction, quelques semaines suffisent à prouver qu'elle est complètement erronée.

**Le très hon. M. Howe:** Tout ce que je demande c'est que l'honorable député cite fidèlement ce que rapportent les journaux.

**M. Argue:** L'affirmation d'après laquelle les États-Unis ne vendraient ainsi que le produit en mauvais état peut être ou n'être pas conforme à la réalité. L'extrait de journal dont j'ai donné lecture ne précise pas que les trois millions de boisseaux de blé plus léger que le poids normal mis en vente à Minneapolis à \$1.30 le boisseau sont en mauvais état. L'Argentine vend actuellement le blé à un prix variant de \$1.63 à \$1.66 le boisseau. A moins qu'on ne prenne des dispositions pour l'enrayer, la chute des prix du blé canadien aura l'effet d'une catastrophe pour l'Ouest canadien.

J'ai écouté le discours prononcé par le chef de l'opposition (M. Drew) avant la suspension de la séance à six heures et j'ai entendu sa proposition d'amendement demandant au Gouvernement d'énoncer sa politique. Je suis sûr que tous ceux qui siègent de notre côté appuient la proposition selon laquelle le moment est venu pour le Gouvernement d'exposer sa ligne de conduite à l'égard de la vente du blé. L'opposition officielle m'a déçu quand elle a semblé ne pouvoir lors de la déclaration formulée par son chef présenter une seule proposition pratique au gouvernement sur les mesures à prendre pour faire face à cette situation d'une extrême gravité. Avant de terminer mes observations ce soir, je vais soumettre au gouvernement des propositions susceptibles, je crois, de résoudre le problème, si elles sont adoptées.

Nous avons demandé au ministre du Commerce (M. Howe) et au premier ministre (M. St-Laurent) quelles mesures avaient été prises pour établir une politique de vente en collaboration avec les États-Unis. Les États-Unis ont un vaste excédent de blé. Nous en avons un aussi. On a demandé quelle collaboration existait entre le Canada et les États-Unis quant à l'établissement d'une politique de vente? Le ministre du Commerce a répondu que pareille collaboration n'existait pas parce qu'elle serait interprétée